

TARIFS DE LA SALLE COMMUNE

L'AUTRE FILATURE

Mise à disposition uniquement pour des manifestations

artistiques et culturelles

LOCATION DE SALLE	Tarif plein		Tarif réduit (Associations Portoises)	
	Tarif journalier (lundi au vendredi)	Tarif Week-end	Tarif journalier (du lundi au vendredi)	Tarif Week-end
LOCATION DE SALLE	105 €		52,50 €	
REGIE	<i>Tarif journalier (lundi au vendredi)</i>	<i>Tarif Week-end</i>	<i>Tarif journalier (du lundi au vendredi)</i>	<i>Tarif Week-end</i>
KIT COMPLET *	148 €	738 €	74 €	369 €
KIT DISCOURS *	42 €	211 €	21,10 €	105€
KIT FACE *	63 €	316 €	31,60 €	158 €
KIT RETOUR A L'UNITÉ *	10,50 €	52 €	5,52 €	26,30 €
KIT RETOUR + KIT FACE *	74 €	369 €	37 €	184 €
KIT SCÈNE *	0,95 €	4,25 € l'unité	0,55 €	2,20 € l'unité

*Kit complet : Matériel d'éclairage + régie + sonorisation complète

*Kit discours : Petite partie de la sono pour des discours, des séminaires, réunion pédagogique

*Kit Face : Kit discours avec une amplification plus importante pour le public (petit concert avec un ou deux musiciens et chanteur)

*Kit retour à l'unité : partie de la sono qui permet au musicien/ orateur, conteur de s'entendre

*Kit retour + kit face : mélange du Kit retour et Kit face pour un concert un peu plus important

*Kit Scène : praticable et jupe de protection pour la scène : loué à l'unité. Nous en disposons de 10 représentant une scène de 20 m²

Tarifs

Tarif plein : extérieurs, associations à but lucratif, intermittents du spectacle, artistes

Tarif réduit : associations portoises à but artistique et culturel.

Mise à disposition :

Pour les associations portoises à but artistique et culturel : gratuité une fois par an de la salle uniquement.

. Pour les associations bénéficiaires d'une convention de mise à disposition : tarifs dégressifs de 20% pour utilisation : salle et régie.

Gratuité deux fois par an salle uniquement

Dégressivité de 20 % pour régie à partir du 3^{ème} jour et quel que soit le pack.

Nettoyage de la salle :

Heure de ménage : 22 € / heure

Sécurité

Régisseur obligatoire

SSIAP obligatoire selon réglementation

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024